Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Boulemane
Secrétariat Général
Division des Finances et Matériels

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بولمان
الكتابة العامة
قسم المالية والأملاك

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 36 /2026/PB/DFM/BG

Le Gouverneur de la Province de Boulemane procèdera à l'achat sur bon de commande des fournitures objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de fournitures pour le fonctionnement du matériel informatique relevant des services administratifs de la Province de Boulemane

Consistance de la prestation :

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Toner pour imprimante HP LAZER JET 1102-85A ,	U	170		
2	Toner pour imprimante HP 1022-12A	U	70		
3	Toner pour imprimante HP 1606-78A	U	95		
4	Toner pour imprimante HP 1005-35A	U	80		
5	Toner pour imprimante HP 1200-C7115	U	50		
6	Toner d'origine pour imprimante LEXMARK E260A11 E-E260A	U	140		
7	Toner d'origine pour imprimante LEXMARK MS 510 DN	U	80		
8	Toner pour imprimante jet Pro M404dn	U	160		
9	Toner pour imprimante HP LaserJet 49A1er choix	U	120		
10	Toner pour imprimante HP LaserJet 05A1er choix	U	60		
11	Toner pour imprimante laser N/B A4 canon I-sensys LBP212DW	U	140		
		TOTAL GENERAL HT			
		TAUX TVA 20%			
		TOTAL GENERAL TTC			

Lieu d'exécution : PROVINCE DE BOULEMANE

Délai d'exécution : 10 JOURS

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : *voir la date mentionnée sur la plateforme*

Les devis signés par le concurrent sont mis dans un pli fermé et déposés au bureau des marchés à la Division des Finances et Matériel relevant de la Province de Boulemane sise à Avenue Hassan II Missour, soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

NB Le concurrent doit fournir un cautionnement provisoire de 2% du montant de son estimation pour le présent Avis d'achat et l'envoyer ci- après à l'adresse électronique : dfmboulemane@gmail.com une (1) heure avant la séance d'ouverture , la non présentation de ces documents entraine l'écartement de l'offre.*

Le Gouverneur
Province de Boulemane
Allal EL BAZ

05.35.58.52.21
dfmboulemane@gmail.com
Province de BOULEMANE avenue HASSAN II, Misso

05.35.58.52.21
dfmboulemane@gmail.com
عمالة إقليم بولمان شارع الحسن الثاني، ميسور